

AIDE DE L'ETAT FRANCAIS AUX FAMILLES NON FRANCAISES 2023-2024

Chers parents,

L'état français lance une nouvelle campagne d'aide à destination des familles non françaises. Cette nouvelle aide est destinée à aider les familles en difficulté.

Les demandes seront instruites par le lycée et validées ensuite par une commission constituée auprès de l'ambassade de France au Liban.

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide devront compléter le dossier ci-joint et le déposer à l'accueil du lycée (site V1) sous enveloppe avec les pièces justificatives pour

Le vendredi 6 octobre 2023 à 12.00 dernier délai.

Le dossier devra être rempli avec exactitude, accompagné d'une lettre de motivation, la sincérité des déclarations devant être certifiée sur l'honneur.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Comme l'année passée et pour s'aligner avec les instructions de l'ambassade de France au Liban, la priorité sera donnée à certaines catégories socio-professionnelles, en particulier les élèves issus de familles dont les parents sont employés au sein des forces de sécurité intérieure, la sûreté générale, la sûreté de l'Etat, les forces armées libanaises ou encore les professeurs de l'enseignement public et l'université libanaise. Les familles monoparentales seront également prioritaires.

La France a fait le choix de financer en priorité l'installation des panneaux photovoltaïques dans 56 établissements homologués/conventionnés au Liban, dont le Lycée Verdun, pour accompagner les établissements dans une transition vers un modèle économique plus soutenable dans le contexte de crise actuelle. En conséquence, le montant attribué aux aides des familles non-françaises a considérablement diminué.

Nous ne pourrions pas aider le même nombre de familles que l'année dernière, nous allons donc sélectionner un enfant par famille respectant les critères cités au-dessus.

Cette demande ne dispense pas les familles du paiement des droits de scolarité et de la contribution au fonctionnement et au développement, les sommes perçues de l'état français constituant des acomptes sur les facturations ultérieures.

Beyrouth le 25 septembre 2023

Le proviseur
Jean-Marc AUBIN
Jean-Marc
AUBIN